



DELIBÉRATIONS N°72

CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 MAI 2023

DEL 2023.05.24/72

Thème :

TRAVAUX

Objet :

**Aménagement de la
rue Pasteur : demande
de subventions**

Convocation :

Date : 17/05/2023

Affichage : 17/05/2023

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 24

Nombre de

suffrages

exprimés : 32

Le **mercredi 24 mai 2023** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Catherine VALDENNAIRE, Émilie DESMOULINS-GENOUX, Jean-Marc CHIAPPONI, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Christian FERRUS, Hervé BOULAIS, Marie SOUBRANE, Renaud PONS, Christophe OSTI, Yoann LAGIER, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Aïcha CHERIF, Aurore MARCHAND, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Élisa FAURE donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU
André MARTIN donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Hervé BOULAIS
Maud GADÉ donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Maryse XAUSA-FRANÇOIS donnant pouvoir à Annie ASTIER-CONVERSET
Stéphane SIMOND donnant pouvoir à Christian FERRUS
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Absents excusés :

Élisa FAURE, André MARTIN, Christian JULLIEN, Maud GADÉ, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Stéphane SIMOND, Corinne FAURE-BRAC, Francine DAERDEN

Absent :

Sandrine CORDIER

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS-GENOUX

AR Prefecture

005-210500237-20230524-2023_05_72-DE

Reçu le 31/05/2023

Publié le 31/05/2023

Rapporteur : Christophe OSTI

VU les articles L. 1111-10 et L. 5214-16 du Code Général des Collectivités territoriales ;

CONSIDERANT l'état de vétusté de la voirie et du réseau d'eau potable de la rue Pasteur ;

CONSIDERANT la nécessité de mieux sécuriser les différents usagers de l'espace public sur cette voie (automobilistes, piétons et cyclistes) ;

CONSIDERANT la pertinence de coordonner l'intervention de la Ville sur la voirie et les réseaux dont elle est gestionnaire (eaux pluviales et éclairage public) avec l'intervention de la SPL ESHD, délégataire de la ville pour le service public de l'eau potable ;

CONSIDERANT l'estimation des travaux pour la réalisation complète de la rue Pasteur qui s'élève à 1 600 000 € HT (hors cout des travaux sur le réseau d'eau potable) ;

CONSIDERANT le découpage de cette opération en deux tranches fonctionnelles, réalisées sur les exercices 2023 et 2024 ;

CONSIDERANT l'estimation du cout de la première phase de travaux entre le giratoire des Toulouzannes et la rue Morand qui s'élève à 740 780 € HT ;

CONSIDERANT le plan de financement prévisionnel de cette première phase qui serait le suivant :

• Département - 20% :	148 156 €
• CCB - FSST	177 787 €
• Ville :	414 837 €
Total :	740 780 €

CONSIDERANT les travaux de la commission « Environnement, Transports, Déplacements et Travaux », réunie le 22/05/2023.

AR Prefecture

005-210500237-20230524-2023_05_72-DE

Reçu le 31/05/2023

Publié le 31/05/2023

Ceci expose,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver le plan de financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de ces opérations ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX DEL 2023.05.24/72

PUBLIÉE LE : **31 MAI 2023**

Le Maire,

Arnaud MURGIA

Par délégation,
Béatrice CHEVALIER
Directrice Générale des Services

